

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNEGROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES FINANCES

BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 27 AVRIL 2020

P.V. N° 103
Dossier N° 3

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif aux demandes d'admissions en non-valeur de créances irrécouvrables et créances éteintes,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'approuver les demandes suivantes d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget principal du Service départemental d'incendie et de secours :
 - ✓ Créance de Monsieur ALAIN Stéphane d'un montant de 0,03 € (RAR inférieur seuil de poursuite – taxe ordures ménagères 2017). Titre n° 638 de 2019.
 - ✓ Créance de Monsieur BRETONS Olivier d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 268 de 2019.
 - ✓ Créance de Madame CHARTIER Patricia d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 331 de 2019.
 - ✓ Créance de Madame HADES Samia d'un montant de 131,00 € (Poursuite sans effet - destruction d'hyménoptères). Titre n° 231 de 2019.
 - ✓ Créance de Monsieur LAAN David d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 151 de 2019.
 - ✓ Créance de Madame LABBE Delphine d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 237 de 2019.
 - ✓ Créance de la société Le Magnificia d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 1408 de 2018.
 - ✓ Créance de Madame MATHURIN Jacqueline d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 109 de 2019.

- ✓ Créance de Madame PLESIC Biljana d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 86 de 2019.
- ✓ Créance de Madame REBUT Anaïs d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 141 de 2019.
- ✓ Créance de Madame SIDA Brenda d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 339 de 2019.
- ✓ Créance de Monsieur SOTHIANE Marc Antoine d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes - destruction d'hyménoptères). Titre n° 355 de 2019.
- ✓ Créance de Monsieur GUINAND Denis d'un montant de 124,00 € (Combinaison infructueuse d'actes- destruction d'hyménoptères). Titre n° 116 de 2016.
- ✓ Créance de Monsieur VATELER Grégory d'un montant de 0,10 € (RAR inférieur au seuil de poursuites- taxe ordures ménagères 2017). Titre n° 428 de 2019.
- ✓ Créance de Monsieur ALGUA William d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes- destruction d'hyménoptères). Titre n° 93 de 2019.
- ✓ Créance de Madame LEPAGE Séverine d'un montant de 17,79 € (Poursuite sans effet- destruction d'hyménoptères). Titre n° 286 de 2017.
- ✓ Créance de M LUAMBA NZUZI Ida d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes- destruction d'hyménoptères). Titre n° 178 de 2018.
- ✓ Créance de Madame SEDDOUKI Yasmina d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes- destruction d'hyménoptères). Titre n° 120 de 2019.
- ✓ Créance de Madame VANVOMBER Carole d'un montant de 131,00 € (Combinaison infructueuse d'actes- destruction d'hyménoptères). Titre n° 179 de 2019.

Ces opérations comptables feront l'objet d'un mandat sur le budget principal au chapitre 65 -article 6541 conformément à l'arrêté du 28 novembre 2011.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU-MILLOT